

COMMUNE DE NANTEAU SUR ESSONNE

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU MARDI 3 NOVEMBRE 2009

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	11
Présents :	11
Votants :	11

L'an deux mil neuf, le mardi trois novembre à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué le 27 octobre 2009, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Helen HENDERSON, Maire.

Présents : HENDERSON Helen, BOUTEILLE Michèle, TESSIER Marie-Jeanne, LE FLOC'H Martine, FUERXER Pierre, DESBROSSE Paul, LE BRAS André, LE PAPE Alain, Emmanuel DELAGER, Bernard RAYMOND, GIRARD Fabienne.

Absent : néant

Désignation du secrétaire de séance : M. Alain LE PAPE est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès verbal de la séance du 16 septembre 2009 :

Aucune remarque n'ayant été formulée ce procès verbal est approuvé à l'unanimité des présents.

Achat d'un photocopieur

Après avoir pris connaissance des différentes propositions émanant de 7 fournisseurs différents le conseil municipal opte pour un photocopieur numérique « Noir & Blanc et Couleur » A3 de marque KONICA-MINOLTA modèle Hub C220 pour un prix maximal de 3 500 € H.T. (installation et formation incluses dans ce prix). Deux fournisseurs proposent ce matériel au même prix : la maison mère KONICA-MINOLTA et la société Dactyl Buro. Cette dernière assure actuellement la maintenance de l'ancien photocopieur dans de bonnes conditions mais le conseil municipal donne sa préférence à KONICA-MINOLTA qui offre des prestations annexes a priori équivalentes à un coût inférieur, un geste commercial supplémentaire sera demandé avant de passer la commande.

Le choix d'un photocopieur « couleur » plutôt qu'un photocopieur « Noir & Blanc » plus une imprimante couleur A4 est justifié par le prix des consommables et donc le prix des impressions en couleur.

Achat ou location ? Les deux solutions ont été envisagées mais la location sur une période de 5 ans s'avère être nettement plus chère du fait qu'elle ne permet pas la récupération de la TVA.

Ce nouveau photocopieur sera installé sur le réseau informatique et remplacera toutes les imprimantes de la mairie. La possibilité d'imprimer recto-verso avec un coût d'impression en forte baisse engendrera une réelle économie pour les finances de la commune.

Travaux d'éclairage public de Villetard

Rappel : La commune souhaite, à terme, enterrer tous les réseaux électriques qui défigurent le paysage. Nous pensions commencer par le réseau d'éclairage public lors de chaque opération de renouvellement. Malheureusement le SIEROSM (syndicat d'électrification) ainsi que le PNRGf (parc naturel) n'apportent leurs soutiens financiers que si tous les réseaux sont dissimulés simultanément (EP ; téléphone ; 230 V et 20000 V) ce qui n'est pas réalisable aujourd'hui pour tout Villetard. Il faut faire un choix : soit réaliser l'enfouissement à nos frais sans subvention, soit rénover l'éclairage public avec des candélabres alimentés en aérien mais compatibles avec un futur réseau enterré.

Fin 2008 nous avons opté pour la première solution avec la société INEO (devis de 58 585 € H.T.), mais le syndicat ne nous accordant seulement 18 750 € de subvention au lieu des 28 000 € attendus nous avons dû renoncer à ce projet.

Lors de la séance du 16 septembre 2009 le conseil municipal a validé une solution technique proposée par la société QUEKENBORN. L'idée lumineuse de cette société est d'utiliser les poteaux EDF pour faire descendre le câble et alimenter les candélabres par la base ce qui nécessite environ 100 mètres de tranchée au lieu de 900m dans la solution INEO. Depuis nous avons affiné le projet avec le choix de la lanterne et l'utilisation du réseau aérien existant pour aboutir à un devis de 43 666 € H.T. au lieu de 48 826 € H.T en septembre.

Parallèlement les discussions engagées avec le SIERSOSM ont permis de trouver un accord avec une subvention de l'ordre de 23 000 € au lieu de 18 750 € et un versement de 18 000 € en 2010 au lieu de 9 000 €, le complément sera versé en 2011.

Dans ces conditions, vu l'urgence (plusieurs poteaux menacent de tomber), le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'engager les travaux avant la fin 2009 avec la société QUEKENBORN pour la somme de 43 666 € H.T. dès réception de l'engagement écrit du syndicat, sauf si d'ici là une offre plus intéressante nous est proposée par les sociétés INEO ou ETDE. Le conseil municipal donne pouvoir à Madame le maire pour choisir l'entreprise la mieux disante et signer le contrat.

Amendes de police 2010

Comme chaque année nous pouvons obtenir une aide du département, au titre de la répartition des amendes de police, pour financer des travaux d'amélioration de la sécurité routière. Les dossiers sont à déposer avant le 15 novembre. La commission de voirie, réunie le 26 septembre, a proposé 3 opérations éligibles dans la première catégorie établie par le conseil général 77, à savoir :

1-/- installation d'éclairages spécifiques pour passages piétons aux 4 arrêts de bus (Boulogne, Prés de Villiers, Mairie, et Boisminard) : Devis de la société QUEKENBORN 7 074,65 € H.T. avec un éclairage blanc au niveau du passage piéton, dispositif « PRIORITEC », et un éclairage routier orange à 30 ou 40m de chaque côté.

2-/- plantation d'une haie arbustive sur la RD63a pour créer un effet de paroi incitant les automobilistes à ralentir. Un devis a été demandé à l'entreprise PORTHEAULT.

3-/- pose d'un parking à vélos sur le parking de la mairie: modèle à choisir dans les catalogues.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les trois projets et autorise Madame le Maire à déposer 3 dossiers pour solliciter les aides au titre de la répartition des amendes de police. Pour plusieurs conseillers le dispositif « parking à vélos » serait plus utile à l'étang que devant la mairie. L'emplacement définitif sera décidé à réception de l'accord.

Désignation de délégués au S.I.E.M.

Madame le Maire rappelle que, par délibération du 13 novembre 2007, le conseil municipal a accepté la décision du Syndicat Intercommunal de l'Essonne Moyenne (SIEM) d'adhérer au Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Restauration de Cours d'Eau (SIARCE).

Cette adhésion a induit que les communes membres du SIEM sont devenues, de plein droit, membres du SIARCE, ce qui a conduit ces communes à désigner des représentants à ce syndicat.

Toutefois, cette dissolution du SIEM a amené des opérations comptables réalisées en 2008 et qui sont retracées dans le compte administratif édité par le service comptable de la Communauté de Communes du Malesherbois (CCM) et dans le compte de gestion issu de la Trésorerie.

La réglementation impose que ces opérations comptables soient validées par le comité syndical du SIEM. Le mandat des représentants choisis dans les communes membres étant échu avec la fin de leur mandat d'élu en 2008, il convient de désigner de nouveaux représentants au SIEM selon les règles définies dans les statuts de ce syndicat et qui ne siègeront que pour ces formalités de dissolution.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du SIEM du 5 novembre 2007 et la délibération de la commune de Nanteau-sur-Essonne du 13 novembre 2007 adoptées en vue de l'adhésion du SIEM au SIARCE.

Considérant la nécessité de réunir le comité syndical du SIEM pour l'adoption des comptes administratif et de gestion de l'exercice 2008 de ce syndicat,

Le conseil municipal, entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré,

Désigne comme suit les délégués de la commune au SIEM :

Titulaires : Helen HENDERSON et Emmanuel DELAGER

Suppléants : Pierre FUERXER et Daniel ESCOFFRE

Décision modificative n°1 au budget 2009

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu le budget de la commune de Nanteau-sur-Essonne,

Madame le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n° 1 suivante du budget primitif de l'exercice 2009 :

Imputations	Budget initial	Modification	Nouveau budget
022- Dépenses imprévues Dépenses-fonctionnement	13 594.00	- 12 165.00	1 429.00
6135- Locations mobilières Dépenses-fonctionnement	460.00	+ 15.00	475.00
61521-Entretien terrains Dépenses-fonctionnement	600.00	+ 2 500.00	3 100.00
61523-Entretien voies & réseaux Dépenses-fonctionnement	37 000.00	+ 9 000.00	46 000.00
616-Primes d'assurances Dépenses-fonctionnement	3 600.00	+ 50.00	3 650.00
6232-Fêtes & cérémonies Dépenses-fonctionnement	1 500.00	+ 600.00	2 100.00
020 – Dépenses imprévues Dépenses-investissement	1 196.00	- 850.00	346.00
2183-Matériel de bureau & info. Dépenses-investissement	3 169.00	+850.00	4 019.00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve les différents postes du nouveau budget et AUTORISE la décision modificative n° 1 selon détail figurant au tableau ci-dessus.

Préparation de la cérémonie du 11 novembre

Rendez-vous devant la mairie pour se diriger vers le monument aux morts vers 11h.
A l'issue de la cérémonie un verre de l'amitié sera servi à la salle Jean HERBLOT.
Nous espérons avoir notre nouveau drapeau pour le 11 novembre.

Avis sur l'enquête publique en cours : révision charte du Parc Naturel Régional du Gâtinais français

L'enquête publique sur la révision de la charte du PNRGf se termine le samedi 7 novembre. Tous les conseillers ainsi que tous habitants sont invités à consulter, en mairie, le dossier d'enquête publique et à noter leurs remarques dans le cahier mis à leur disposition.

Questions diverses

Helen HENDERSON donne plusieurs dates à retenir :

- 7 novembre : manifestation organisée par la commune de CERNY et le PNRGF entre CERNY et BAULNES pour tenter de s'opposer au projet de plateforme de la société SFDM. Rendez-vous à 14h à CERNY devant le complexe sportif.
- 13 novembre à 20h : réunion publique organisée par la mairie et le PNRGf pour donner des informations et répondre à toutes les questions concernant l'assainissement et les contrôles qui seront réalisés par le SPANC à partir de janvier 2010. Tous les habitants sont invités.
- 14 novembre à 11h30 : remise de médailles à Mme Michèle BOUTEILLE et M. André LE BRAS, en présence de MM. J.J. HYEST ; D. JULIA et P. BACQUE, pour 20 années de dévouement au sein du conseil municipal. Des invitations personnalisées ont été envoyées.
- 14 et 15 novembre : forum ECO-HABITAT organisé par le PNRGf à CHAILLY en Bière pour tous les habitants des communes du parc.
- 19 novembre à 20h : notre sénateur M. Jean Jacques HYEST, président de la commission des lois du SENAT invite les conseillers municipaux à une réunion d'information sur la réforme des collectivités locales à la salle des fêtes de NEMOURS.
- 29 novembre : spectacle des « scènes rurales » à la salle Jean HERBLOT par la compagnie « les allumettes ». Act'Art nous promet un spectacle de qualité qui sera suivi d'une collation.
- 16 janvier 2010 : galette des « anciens » organisée par le CCAS. Pour la première fois les « jeunes » de la commune seront aussi invités. Une animation surprise est prévue.
- 17 janvier 2010 : vœux du maire.
- 14 et 21 mars 2010 : élections régionales

Autres informations données par Madame le Maire :

- Notre projet de troisième contrat rural a été accepté par le Conseil Général 77 qui a voté une subvention de 105 000 €, soit le maximum possible dans le cadre d'un contrat rural. Ce projet doit maintenant être validé par le Conseil Régional d'Ile de France.
- Chiffres de la délinquance communiqués par la gendarmerie nationale : pour Nanteau sur le troisième trimestre il y a 3 cas constatés dont 1 seul élucidé et depuis le début de l'année 10 cas

constatés dont 4 résolus. Pour l'ensemble du canton il y a eu depuis le début de l'année 326 cas constatés dont 87 élucidés.

- Naturparif lance une campagne pour la préservation des abeilles et demande le soutien des élus.
- Grippe A H1N1 : un centre de vaccination sera opérationnel à FONTAINEBLEAU à raison de deux jours par semaine à partir du vendredi 13/11, à savoir les vendredi de 12h à 20h et les samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h, pour les personnes ayant été invitées par courrier à se faire vacciner.

André LE BRAS fait un rapide compte rendu des dernières réunions de la commission « Energie » et de la commission « Agriculture » du PNRGf où il a été notamment question de la charte forestière, du projet LEADER ainsi que du budget 2010.

Marie Jeanne TESSIER rapporte les résultats des travaux du CCAS pour les colis de Noël et l'organisation de la « galette des rois » avec les jeunes et les anciens de la commune. Elle donne quelques informations pratiques sur la nouvelle ligne de car « R'BULLE » entre Malesherbes et Fontainebleau et demande que les horaires définitifs soient diffusés à l'ensemble des habitants. Les billets de transport sont en vente dans les gares (plus chers à Malesherbes). La carte « Imagine'R » est acceptée.

Emmanuel DELAGER résume les dernières réunions du SIARCE. Le Président M. X. DUGOUIN ne renonce plus à son indemnité de fonction contrairement à ses engagements. Le SIARCE constate une baisse du niveau des nappes phréatiques, une baisse de débit des cours d'eau et un développement inquiétant de la végétation dans la rivière Essonne.

Il suggère de mettre une poubelle jaune et un composteur aux cimetières pour récupérer les pots en plastiques et les déchets végétaux ce qui éviterait de tout mélanger comme cela est fait actuellement.

Enfin il demande s'il est possible de modifier les réglages de l'éclairage de l'abri bus de la mairie pour avoir une plage plus étendue. (La modification a été réalisée lors du passage à l'heure d'hiver).

Michèle BOUTEILLE relate le problème posé à l'ACAD suite à la mise en liquidation judiciaire de l'association ASSAD77 qui faisait le même travail qu'elle sur d'autres cantons. L'ACAD pouvait reprendre toute l'activité de l'ASSAD77, soit 41 000 heures de travail par an alors que l'ACAD arrive à peine à 18 000 heures par an. L'opération semblait trop lourde et trop risquée, les délégués ont préféré renoncer à ce projet.

Bernard RAYMOND répond à la lettre de M. BOUSSAINGAULT au sujet de la compatibilité entre les PLU, le SCOT, le SDRIF et la charte du PNRGf en produisant à l'appui un compte rendu de la dernière réunion du SMEP de Fontainebleau.

Paul DESBROSSE fait un compte rendu de la dernière réunion de la commission environnement du PNRGf. Les principaux sujets traités ont été : le manque de sites NATURA 2000 sur le territoire français ; la semaine européenne pour la réduction du volume de déchets ; les récupérateurs d'eaux pluviales ; la passe à amphibiens de LARCHANT ; le bilan des contrôles réalisés par le SPANC Parc ; l'enquête publique pour la révision de la charte.

Alain LE PAPE évoque plusieurs affaires récentes : un nouveau dépôt sauvage au bord des bois où le coupable a été identifié grâce à des papiers, une plainte sera déposée ; une location de la salle polyvalente qui s'est mal passée avec plusieurs dégradations constatées ; les arbres de Boisminard qui deviennent dangereux, une grosse branche s'est cassée, d'autres menacent de tomber. Un rendez vous a été pris avec un spécialiste pour déterminer les mesures à prendre ; les barrières forestières qui se dégradent, le PNRGf s'est engagé à les remplacer 1 fois, il y a maintenant un autre modèle en acacia qui devrait être plus résistant.

La séance est levée à 23 h 30 – Date de la prochaine séance : mardi 15 décembre 2009

Helen HENDERSON
Le Maire

Les CONSEILLERS

Alain LE PAPE
Le Secrétaire